

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | ÉTÉ 2014 | N°4



la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon – Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Votre assureur suisse.

helvetia

Philippe Gerbex

Conseiller en Assurances et Prévoyance

Helvetia Assurances

Agence Principale de Genève-Aéroport

rte de colovrex 16, 1218 Le Grand-Saconnex, Suisse
T +41 58 280 82 96, M +41 76 587 57 39, F +41 58 280 82 80
philippe.gerbex@helvetia.ch, www.helvetia.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch

nous fabriquons aussi des prothèses



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

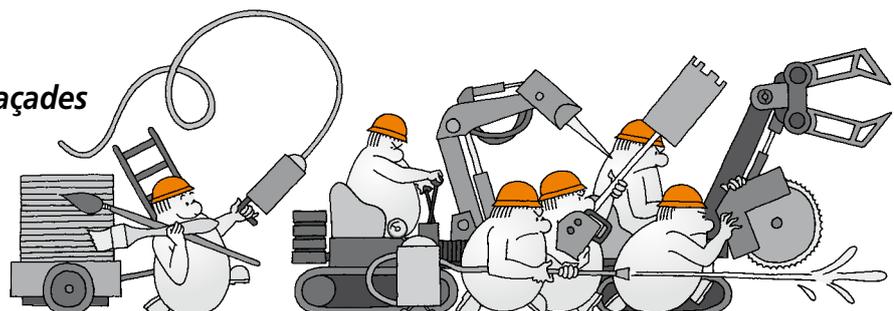
de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

dmb

www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2014

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

12 septembre

Délai de remise des textes

25 août

VERNIER 
Une Ville pas Commune

P 6-8



ÉDITORIAL

Enfin les vacances

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

Écho du passé

4-5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Nos autorités municipales 2014

Conseil municipal

Démographie

6-8

LA VIE DU QUARTIER

La fête des voisins

Sport pour tous, tous au sport!

Correspondants de nuit

9

ECHOS D'AILLEURS

Fête des promotions

Fête du 1^{er} août

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a 80 ans

Gymnastique artistique

10-11

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale 2014

Défendre la zone villas

Laboratoire Plan

La Bourdonnette

12-14

AGENDA ET SORTIES

juin-juillet-août 2014

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert
T +41 79 206 80 00
sportmag.dp@vtxnet.ch

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Alain Gaumann;
Yves Magnin; Michel Paley;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Lorsque notre bulletin sera distribué dans vos boîtes aux lettres le temps du grand exode estival sera tout proche pour la plupart d'entre vous, certains profitant déjà de cette période rêvée.

Souvent préparé depuis longtemps, ce départ vers des hauts sommets, les plages baignées de soleil ou très souvent des contrées lointaines (parfois trop) devient maintenant une réalité.

Mais parfois cette réalité est autre et, brusquement, on passe du rêve des prospectus et des publicités alléchantes «super» à un réveil rempli de désillusions

*«... on n'a pas trouvé la mer, mais on s'en fout,
On s'est marré comme des fous»*

a chanté Pierre Perret.

Et c'est vrai, cette période, parfois trop courte, est destinée à «décompresser» à oublier le stress accumulé au cours des mois précédents, à se retrouver détendu et dans le calme, avec sa famille ou des amis.

Les vacances - et il est bon de se le rappeler - c'est aussi se sortir de notre vie quotidienne trépidante, de laisser dans la valise - avec le smartphone ou le natel - nos soucis, notre course contre la montre et de faire, quoiqu'il arrive, une grosse provision de bonne humeur et d'énergie positive.

Durant cette période essayez de retrouver l'habitude de vous laisser vivre, de vous arrêter un petit moment pour faire un brin de causette ou même, pourquoi pas?, faire simplement la sieste, en se laissant bercer par ces vers de Roland Bacri, tirés de «La légende des siestes»:

*Rien n'est plus beau, sous le soleil
Que l'ombre*

*Avec la sieste à l'ombre d'un figuier
Douc'ment, douc'ment dans le sommeil
On sombre*

Douc'ment pour pas que vous vous fatigüiez

Alors à toutes et à tous :

Bonnes et profitables vacances !

L'ÉPHÉMÉRIDE

Juin - juillet

Juin est le sixième mois des calendriers grégorien et julien; par contre, à l'époque antique, c'était le quatrième mois du calendrier romain.

Son nom vient du latin junius, donné, selon Ovide, en l'honneur de la déesse romaine Junon - sœur et épouse de Jupiter, déesse du mariage et du bien-être des femmes. Une autre étymologie possible celle tirée du latin «juvenibus» (les jeunes gens).

Il est le premier mois de l'été dans l'hémisphère nord (le solstice a lieu le 19, le 20, le 21 ou le 22 juin) et chez les jeunes, juin peut avoir deux significations: soit ce sont les vacances qui commencent, soit c'est le mois fatidique des examens de fin d'année.

Les Anglo-Saxons l'appellent «le mois sec» et, par opposition avec juillet, le «premier mois doux». Il est représenté «sous la forme d'un homme nu, montrant du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre; il porte une torche ardente, symbole des chaleurs de la saison; derrière lui est une faucille, parce que le temps de la moisson approche.»

C'est en juin que se termine le mois républicain de **prairial** et que commence, le 21, **mesidor**, mois des moissons

Jusqu'au 21 juin, les jours augmentent encore de 16 minutes, puis jusqu'au 30 juin, ils commencent à diminuer de 3 minutes. **Le 21 juin**, à 12h52, commencement de l'été avec l'entrée du Soleil dans le signe du **Cancer**.

Le Cancer (21 juin-22 juillet) - signe d'Eau - est le quatrième signe du zodiaque, gouverné par Mercure (l'esprit) mais aussi lié à la Maison VI,

L'ÉCHO DU PASSÉ

Le 28 juin 1914, un dimanche ensoleillé, en fin de matinée, l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, neveu de l'empereur François-Joseph et héritier de l'Empire austro-hongrois, assiste à Sarajevo, à des manœuvres militaires. Il se rend de la gare à l'hôtel de ville de Sarajevo à bord d'une voiture découverte, accompagné de sa femme, Sophie, la duchesse de Hohenberg.

Déjà de bon matin, l'héritier du trône avait été la cible d'un attentat à la bombe (des grenades), mais le couple était sorti indemne de justesse de l'attentat. Le conducteur de la voiture avait pris un mauvais itinéraire et quand il voulut sortir, en face du Pont Latin, de la rue dans laquelle il s'était engagé par erreur. l'illustre



celle de la vie quotidienne. Donc il sait comme nul autre transcender la monotonie éventuelle des jours, et bien malin qui sait deviner à quoi il pense pendant qu'il se recoiffe, par exemple. Sa vie intérieure, captivante, est un trésor.

C'est une année décisive qui s'annonce pour les natifs de ce signe. Ils doivent apprendre à lutter et à se dépasser. Ils doivent aussi s'accrocher au wagon et faire valoir leurs qualités avec aplomb. Il n'est nullement question de se laisser faire et ils doivent savoir qu'ils n'obtiendront rien s'ils ne se battent pas.

Ils devront être particulièrement méfiants vis à vis des promesses, sinon quelques désillusions sont à craindre. Ils devront affronter les obstacles pour gagner. En résumé, 2014 sera une année pas facile où ils pourront tirer leur épingle du jeu avec un peu de finesse et d'anticipation sur les évènements.

La présence de Saturne va les rendre plus vulnérables, surtout entre août et septembre, avec la présence de la Lune Noire qui s'associera avec Saturne dans leur signe, mais heureusement que Pluton, jouera une influence positive.

Juillet est le septième mois des calendriers grégorien et julien. En 100 av. J.-C L'empereur Auguste a renommé le cinquième mois de l'année Quintilis en **Julius** pour rendre hommage à Jules César, né le 12 ou le 13 juillet.

couple essuya deux coups de feu tirés par un jeune homme de 19 ans, Gavrilo Princip, qualifié souvent de «nationaliste serbe» qui les avait attendus. La première balle traversa le bord de la voiture et frappa Sophie dans l'abdomen et la seconde balle atteignit François-Ferdinand dans le cou. Tous deux furent conduits à la résidence du gouverneur où ils moururent de leurs blessures quinze minutes plus tard..

L'auteur des coups de feu, fut arrêté et finalement condamné à 20 ans de prison...

L'Autriche-Hongrie déclarera la guerre à la Serbie le 28 juillet et le conflit entraînera la Première guerre mondiale. Elle durera quatre ans et fera huit millions de morts.

Durant ce mois, de nombreux Etats commémorent leur fête nationale :

- le 1^{er} juillet au Canada (création du Canada en 1867),
- le 4 juillet aux États-Unis (déclaration d'indépendance en 1776),
- le 14 juillet en France (commémoration de la Fête de la Fédération en 1789),
- le 5 juillet en Algérie (fête de l'indépendance de 1962),
- le 20 juillet en Colombie (fête de l'indépendance de 1811),
- le 21 juillet en Belgique (serment de Léopold I^{er}, premier roi des Belges, en 1831).

Du 1^{er} au 31 juillet, les jours vont diminuer de 39 minutes. Le 22 juillet, à 23h42, le Soleil entrera dans le signe du Lion.

Pour le natif de ce signe, durant cette année 2014, aucune planète joue une influence particulière sur son secteur professionnel. Il va donc poursuivre son chemin et continuer à donner le meilleur de lui-même en cherchant toujours les performances. Aucune pression ne semble venir le déstabiliser en cette nouvelle année.

Saturne, est en position dans sa maison 12, celle de la santé qui n'a pas bonne réputation sur le secteur de la vitalité. Il doit donc prendre soin de lui et s'imposer une certaine discipline de vie (heures de sommeil, équilibre alimentaire, activité physique).



Le dicton du mois

Si juin fait la quantité ; septembre fait la qualité.

Si le début de juillet est pluvieux, le reste du mois est douteux.

La pensée du mois

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.

Général Mac Arthur

Le truc du mois

Goutte à goutte

Si vous ne voulez plus être incommodé par le bruit irritant du goutte à goutte d'un robinet qui fuit, attachez à ce robinet un morceau de ficelle d'une longueur suffisante pour atteindre le fond de la baignoire, du lavabo ou de l'évier. Les gouttes d'eau couleront le long de la ficelle et vous ne les entendrez plus.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir ! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Autorisations de construire

du 10 mai au 6 juin 2014

E.Rolli c/Suva

Subdivision du 1^{er} étage pour 6 locataires
ch. de Château-Bloch 11

Schwab P.

Installation de panneaux solaires en toiture
ch. de l'Alouette 6

M. et Mme Buchs

Création d'un mur de soutènement
ch. des Bois-Jacquet 27

Clivaz-Damien Romanens

Construction de 4 maisons en contigu
ch. des Grebattes 13

Taille des haies

En application de l'article 76 de loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1,50 m au-dessus de ladite voie.

Ce travail devra être exécuté

à front des chemins communaux et privés, **jusqu'au 15 juillet.**

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.



NOS AUTORITÉS MUNICIPALES 2014



Le nouveau Maire,
Thierry Apothéloz

Depuis le 1^{er} juin, le Conseil administratif de Vernier sera, selon le tour-nus établi, présidé par **M. Thierry Apothéloz**, qui portera, conformément à la loi, le titre de Maire.

La vice-présidence de l'exécutif sera assumée par M. Yvan Rochat.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 mai 2014

Sous la présidence de M. Xavier Chillier (Verts) le Conseil municipal rend hommage à l'ancien Conseiller administratif et Maire Fulvio Moruzzi décédé le 21 avril dernier, en observant une minute de silence. Il procède ensuite à la prestation de serment de Mme Lucia Dahlab (Verts), domiciliée à Châtelaine, en remplacement de M. Ali Masthosi, démissionnaire,

Avant de passer au point de l'ordre du jour prévoyant la nomination du Bureau du Conseil municipal, le Président Xavier Chillier tient à remercier ses collègues, le Conseil administratif et les membres de l'administration pour leur engagement, tandis que Mme Meissner, 1^{ère} vice-présidente, au nom du bureau remercie à son tour le président sortant en lui remettant un petit cadeau.

Pour l'élection à la présidence, Mme Kaelin (UDC) présente Mme Christina Meissner, entrée au Conseil municipal en 2011, enfant de Vernier d'origine polonaise. M. Thierry Cerutti présente lui Mme Anna Roch en rappelant que la charge revient normalement au groupe MCG, selon des règles établies depuis des législatures. M. Ruffieux (Indépendant) déclare s'abstenir de voter pour tous les postes à pourvoir.

Au vote, **Mme Christina Meissner est élue à la présidence du Conseil municipal.** La nouvelle

première dame de Vernier remercie pour la confiance accordée et se déclare très émue et espère que durant cette dernière année de la législature 2011-2015, le pragmatisme l'emportera dans les débats et les décisions.



La nouvelle Présidente

Pour les autres postes du bureau, le MCG ne présente aucun candidat et sont donc élus :

1^{ère} vice-présidente

Mme Monique Mattenberger (PLR)

2^e vice-président

M. Denis Chiaradonna (S)

Secrétaire

M. Xavier Chillier (Verts)

Le poste de vice-secrétaire n'est pas attribué, aucune candidature n'étant proposée. Les suppléants au Bureau du Municipal : Mmes Kaelin (UDC) et Ahmari (Verts) et MM. Bron (PLR) et Jaquet (S).

Ainsi donc, pour la deuxième année, le MCG, deuxième parti de la Commune avec 12 conseiller(e)s n'est pas représenté au Bureau du Conseil municipal et on peut regretter que cet ostracisme ne perturbe la sérénité des futurs débats.

Après l'acceptation d'un amendement proposé par Mme Mattenberger (PLR) le législatif, après un long débat, certains que ce n'est pas encore le moment et qu'il faut peut-être attendre les «bonnes surprises» des promoteurs, par 17 oui, 14 non et 1 abstention, ouvre au Conseil administratif un crédit de CHF 150'000.- destiné à une étude prospective de l'organisation de l'administration municipale, qui devra prendre en compte les décisions qui émergeront du Groupe de travail Commune-Canton sur la répartition des compétences et les transferts des charges entre les deux entités.

Les dépassements de crédits de fonctionnement pour un montant de CHF 4'402'867.47 sont acceptés par 22 oui, 10 non (MCG) et 1 abstention. Même score pour l'acceptation des comptes de fonctionnement et des

investissements 2013 laissant apparaître aux revenus un montant de CHF 115'740'312.61 et CHF 110'611'974.95 aux dépenses, **l'excédent de revenus se montant à CHF 5'128'337.66.** et le compte des investissements de CHF 10'217'890.26 aux dépenses et CHF 7'586'385.- aux recettes.

Par 31 oui et 1 abstention (MCG) les comptes 2013 de la Fondation Vernier-Signal avec un boni de CHF 16'103.50 et ceux de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) avec un bénéfice de CHF 170'599.75 sont approuvés.

A l'unanimité, ouverture d'un crédit de CHF 405'000.- destiné à la rénovation et l'isolation de la toiture de l'école de Vernier-Village.

Renvoi dans les commissions ad hoc des projets de délibération pour la création de la Fondation pour le développement des arts et de la culture; du crédit pour la réalisation d'une zone de jeux et de loisirs sur le parc des Libellules (propriété de la Ville de Genève); du projet de modification des limites de zones aux chemins Ph.-de-Sauvage, de l'Etang et la route de Meyrin.

Unanimité également pour l'acceptation de la donation à la Commune de M. Joseph Cerutti d'une parcelle de 581m² dans le quartier de Châtelaine.

Prise en considération et envoi en commission de la motion des Verts et des socialistes pour l'installation de ruchers urbains sur les toits des bâtiments communaux.

Prise également en considération et envoi au Conseil administratif de la motion déposée par l'UDC, les Verts, le PLR et un Indépendants pour que Vernier devienne commune partenaire de la Charte des jardins et du programme «Nature en ville».

La motion de Mmes Meissner (UDC) et Mattenberger (PLR) pour des containers pour les ordures ménagères comme pour les déchets verts est accueillie à l'unanimité et transmise à la Commission de l'environnement.

Une motion socialiste pour des édicules pour répondre aux besoins du quartier des Libellules est prise en considération par 28 oui et 5 non et adressée à la Commission sociale et celle pour la mise en place d'un arrêt avec abribus pour l'arrêt des bus 23 et 51 aux Tours du Lignon est acceptée à l'unanimité et transmise au Conseil administratif.

La motion du MCG pour l'achat et la mise à disposition des associations verniolanes de chalets en bois pour leurs activités lors d'événements périodiques (marché de Noël ou autres animations) est prise en considération et envoyée à la Commission du génie civil; celle pour l'étude de faisabilité de la création d'un lieu de service de repassage et de retouches est acceptée par 29 oui et 4 non (PLR; Verts et Indépendants) et adressée à la Commission sociale.

Par 20 oui, 4 non et 9 abstentions, acceptation et transmission au Conseil administration de la motion MCG demandant de prévoir au budget 2015 un ligne budgétaire dédiée à la mise en place d'un secrétariat téléphonique de 7h à 19h non-stop du lundi au vendredi. La prise en considération de la motion «Médor ou d'argent?» du MCG demandant de prévoir dans le budget 2015 la suppression de la perception du centime additionnel pour l'imposition des chiens est refusée par 20 non contre 12 oui. La motion du MCG invitant le Conseil administratif à rendre un rapport sur la faisabilité d'ouverture des anciens postes de police municipale des Avanchets, du Lignon et de Vernier-Village est refusée par 20 non, 12 oui et 1 abstention.

Le législatif, à l'unanimité, désigne Mme Lucia Dahlab comme représentante des Verts au Comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets et Mmes Ana Roch (MCG) et Christina Meissner (UDC) comme membre et suppléante au sein de la Commission intercommunale des transports et de la circulation.

Une résolution des Verts et des Socialistes déclarant soutenir la mise en œuvre de l'initiative IN144 (pour une mobilité douce) et du plan directeur de la mobilité douce par l'adoption par le Grand Conseil d'un crédit de 20 millions de francs et continuer à investir dans les infrastructures de mobilité douce concernant le domaine communale est acceptée par 18 oui, 6 non et 8 abstentions.

Acceptation à l'unanimité de la résolution donnant son approbation au projet de surélévation, en collaboration avec les SIG, de l'EVE Libellules, en prenant acte que ce projet offrira 52 nouvelles places d'accueil (17 pour les SIG et 35 pour la Commune) et que la charge annuelle s'élèvera à CHF 2'800.000.-.

Dépôt par Mme Christina Meissner d'une résolution relative à une préavis favorable à une construction dans la presqu'île d'Aire (ex Laboratoires Plan), voir encadré page suivante).

Le saviez-vous

En cette période de commémoration du 200^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Suisse et du rattachement de Vernier à Genève que les armoiries de Vernier ont été adoptées par le Conseil municipal le 20 janvier 1914 et approuvées par le Conseil d'Etat le 27 février de la même année.

En effet, les Autorités de l'époque ont pensé que Vernier doit - comme toutes les grandes communes du canton - posséder des armoiries officielles. Mais toutes les recherches faites pour savoir si, dans la commune, il existait d'anciennes armoiries pouvant servir de base n'ont rencontré qu'un résultat négatif. Lors du choix, on renonça également à prendre les armoiries des anciennes familles seigneuriales, telles que de la Charrière, de Sales, Bourgeois, de Sauvage ou de Gallatin.

Dès lors, il a fallu composer de toutes pièces en prenant pour les couleurs, le vert qui figurait sur les plus anciens drapeaux de la jeunesse et le rouge qui est à la fois couleur cantonale et fédérale; pour emblème, le cours du Rhône, qui borde la commune sur un parcours de plus de 5 kilomètres, une truite représentant la pêche qui est encore en honneur à Vernier et qui, il y a bien des années, était l'occupation professionnelle de quelques familles, une roue de moulin rappelant les anciens moulins de Vernier si connus et symbolisant les forces motrices de Vernier (Chèvres).



La description héraldique se présente comme suit: Vernier porte «coupé par une fasce ondulée

d'argent, au 1 de sinople, à la roue de moulin d'or, au 2 de gueules à la truite au naturel»



Du Brésil au Lignon

**Du 12 juin au 13 juillet
(28 soirées)**

Xavier Theus et son collectif proposent à la population de la presqu'île et d'ailleurs, et avec le soutien financier notamment du Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon, **la diffusion sur écran géant, sous chapiteau, de tous les matchs de la Coupe du Monde.**

Ainsi un match de football peut devenir un beau prétexte pour faire se rencontrer les gens et animer le quartier, c'est le but que s'est proposé de réaliser cette équipe de bénévoles avec son projet. Suivre les évolutions et les performances de son équipe préférée, non pas en solitaire, mais en compagnie de ses parents, amis, voisins, passionnés de ce sport populaire. Sur la Place du Lignon, buvette, restaurations mais aussi émotions et bonne humeur.

Pour les supporters de la NATI

15.6 - 18h Suisse - Equateur
20.6 - 21h Suisse - France
25.6 - 22h Honduras - Suisse
Ces soirs-là, les organisateurs proposent également une soirée raclette.

Et ensuite

28.6 - 18h et 22h 1/8 de finale
29.6 - 18h et 21h 1/8 de finale
30.6 - 18h et 21h 1/8 de finale
01.7 - 18h et 21h 1/8 de finale
04.7 - 18h et 22h 1/4 de finale
05.7 - 18h et 22h 1/4 de finale
08.7 - 22h 1/2 finale
09.7 - 22h 1/2 finale
12.7 - dès 18h concerts et à 22h la petite finale (3^e et 4^e)
13.7 à 21h la finale.

Densification industrielle à la presqu'île d'Aïre Un préavis favorable de la commune incompréhensible

Requête et autorisation de construire DD No 105596 et M 6947 concernant la Construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain. Requérant: Perrin pour HIAG Immobilier Léman SA. En remplacement du bâtiment des Laboratoires Plon, parfaitement intégré dans son environnement, datant des années 1960 et dont la qualité architecturale est digne d'intérêt.

La parcelle sur laquelle l'immeuble sera érigé (no 4332) se trouve au 1, chemin de la Verseuse. Elle est située dans un quartier résidentiel à l'entrée de la zone industrielle d'Aïre et desservie par le chemin des Sellières. Le 5 mars 2013, la commune a délivré un préavis favorable pour ce projet.

Le 20 mars 2013 l'AIALI (Association des intérêts d'Aïre Le Lignon) ainsi que 67 familles riveraines faisaient opposition au projet. Compte tenu de l'importance des oppositions au projet, le 25 juin 2013, HIAG Immobilier a organisé une séance d'information au CO du Renard. Les observations des riverains à ce projet, qu'ils estiment totalement démesuré, n'ont pas été retenues. L'autorisation a été délivrée le 17 février 2014 (parution dans la FAO du 24 février 2014).

Le 24 mars 2014, les 72 riverains, situés dans un périmètre d'environ 150 mètres du projet,

ont déposé un recours au Tribunal administratif (TAPI), faisant opposition à l'autorisation de construire délivrée par le Département (DALE).

Voici mes questions au Conseil administratif:

Comment se fait-il que la commune ait donné un préavis favorable à ce projet sans qu'aucune consultation/information préalable n'ait été faite aux habitants? Il s'agira du plus haut bâtiment de la presqu'île (21 m.) avec des façades d'une longueur d'environ 100 m, la densification de la parcelle a été multipliée par 7 (IUS 1.92) avec 97 places de parking au total, donc un impact considérable sur le trafic déjà très dense aux heures de pointe au chemin de Sellières.

Pourquoi la commune a-t-elle délivré un préavis favorable alors qu'elle-même doute de la pertinence de maintenir la zone industrielle dans la presqu'île d'Aïre (à l'exception de la STEP d'Aïre) et a réfléchi à un changement d'affectation de cette zone pour le Plan directeur communal 2017? (courrier de M. Igor Moro, responsable urbanisme et développement à l'AIALI du 18 septembre 2013, qui fait suite à une réunion avec le président de l'AIALI du 17.09.2013).

Le fait de donner un préavis favorable à ce projet a pour conséquence de «figer» cette zone pour de nombreuses années, alors pourquoi réfléchir «à la pertinence de maintenir la zone industrielle dans la presqu'île d'Aïre» si ce projet voit le jour?

Christina Meissner
Conseillère municipale UDC

DÉMOGRAPHIE

Population

Légère baisse de la population en avril avec 34'949 habitants contre 34'960 à fin mars (- 11), mais nouvelle remontée de 27 habitants à fin mai, avec une population de 34'976 habitants, dont 17'398 de sexe masculin et 17'578 de sexe féminin. Le chômage a connu une courbe descendante avec 1'048 chômeurs à fin avril contre 1'073 à fin mars.

Décès annoncés du 6 mai au 2 juin

Berthet, Jen Michel André, 1959, rue du Village 23
Bouakkaoui, Akka, 1970, rue du Village 89
Da Costa née Coelho, Jacinta, 1962
av. du Lignon 34

Di Nardo di Maio, Olga Catherine 1959
rue Grange-Lévrier 10
Gil Pereira, Candido, 1959, rte de Peney 4
Häberli, Pierre, 1936, av. des Libellules 2
Heimberg, Arthur, 1944. av. des Libellules 4
Lupeto née Lukombo, Antoinette, 1950
av. du Lignon 50
Netrasiri, Siriphom, 1970, av. Edmond-Vaucher 17c
Ravey, Claude Louis, 1928, ch. de l'Etang 66
Richard née Ginepro, Mireille Henriette, 1948
ch. de l'Echarpine 10
Page née Trimolet, Arlette Berthe, 1943
rue Croix-du-Levant 4
Terbois née Wittun, Georgette Céline, 1931
av. de Crozet 8

Service des pompes funèbres

Ouvert du lundi au samedi, 8h30 - 16h30

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

LA FÊTE DES VOISINS!

Retour sur la Fête des Voisins qui s'est déroulée le 23 mai dernier au Lignon.

L'Association des commerçants du Lignon Centre - avec le Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon - avait donné rendez-vous, le vendredi 23 mai, à l'occasion de la Fête des voisins, aux habitantes et habitants de la presqu'île pour prendre l'apéritif offert et se retrouver dans le hall du Centre commercial (la place du village de la région, dans une ambiance conviviale; animée par la formation musicale «La tête

dans l'abreuvoir» et aller ainsi à la rencontre de l'autre.

Les voisins ont répondu en nombre à cette sympathique initiative et ont largement profité, jusqu'à la fin des buffets (boissons et solides) copieusement garnis par les organisateurs

Un grand bravo à tous... un évènement à renouveler bien entendu.



SPORT POUR TOUS, TOUS AU SPORT!

Samedi 14 et dimanche 15 juin, dès 11h à la piscine du Lignon

Les clubs sportifs actifs sur Vernier se présentent et chacun peut assister aux démonstrations et participer aux initiations de: aquagym, divers arts martiaux, badminton, cricket, cyclisme, danse, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey sur gazon, mini-tennis, natation, padel, pétanque, plongée, tai chi, tchoukball, tennis de table, tirs au but, volleyball, yoga.

Samedi soir, nocturne en musique à la piscine jusqu'à minuit trente!

Durant ce week-end l'entrée à la piscine et au minigolf ainsi que toutes les activités proposées sont gratuites! Animations musicales, buvette et restauration.

Service des sports

Rte du Bois-des-Frères 30 | T 022 306 07 70

CORRESPONDANTS DE NUIT

Problèmes de voisinage? Bruits dans la rue ou des allées?
Relations conflictuelles avec un groupe? Insécurité, incivilités, déprédations dans le quartier? Besoin d'aide ou d'orientation?

Les correspondants de nuit sont à votre service! 7 jours sur 7 de 18h à 2h du dimanche au jeudi et de 20h à 4h le vendredi et le samedi.

Déjà présents à Châtelaine-Balexert et Les Avanchets depuis 2011, ils ont donc pour

mission de prévenir les incivilités et d'assurer une veille sociale dans les quartiers.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, les correspondants de nuit seront actifs sur Aire - Le Lignon - Gordon-Bennett et les Libellules atteignables au numéro gratuit: 0800 12 19 20

Brocante de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut a inauguré, au Lignon, sa nouvelle filiale du Lignon, sise au chemin Barde 9. Cette nouvelle arcade de plus de 1'000m², sur deux étages, attend les chalands à qui elle proposera un grand assortiment de meubles, des habits de qualité, de la vaisselle et le bric-à-brac traditionnel. Facile d'accès avec les transports en commun, la Brocante possède également une vingtaine de place de parc. Chargement et déchargement facilité. Place handicapé disponible.

Au Lignon, c'est également un centre de tri de 500m², où l'ensemble des dons de marchandises que vous faites aux brocantes de l'Armée du Salut de la région genevoise est trié, évalué et recyclé.

Horaires

Mardi au ven. de 10h à 18h30

Samedi de 10h à 17h

Fermé le lundi et le dimanche

Téléphone

022 736 15 80

Unité pastorale «Boucle du Rhône»

Paroisses catholiques de Vernier-St-Pie X- Ste-Marie du Peuple.

Epiphanie

Horaire des messes dominicales durant l'été:

du 5 au 22 juillet 2014

Samedi 18h Eglise catholique de Vernier (Ch. de Poussy 33)

Dimanche 9h Chapelle de Cointrin (ch. du Ruisseau 36)

Dimanche 10h30 Eglise Saint-Pie-X (ch. du Coin-de-Terre 2)

Du 2 au 24 août

Samedi 18h Paroisse de l'Epiphanie (Le Lignon)

Dimanche 9h Chapelle de Cointrin (ch. du Ruisseau 36)

Dimanche 10h30 Paroisse Ste-Marie du Peuple (av. Henri-Golay 5).

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Mme C a prêté une somme d'argent à l'un de ses amis. Ce dernier lui a signé un document mentionnant le montant prêté, mais ne l'a pas remboursée, malgré ses appels téléphoniques. Elle souhaite savoir comment procéder.

Le prêt de consommation est un contrat par lequel le prêteur s'oblige à transférer la propriété d'une somme d'argent à l'emprunteur, à charge par ce dernier de la lui rendre.

Si le contrat ne fixe ni terme de restitution ni délai d'avertissement, et n'oblige pas l'emprunteur à rendre la somme à première réquisition, l'emprunteur a, pour la restituer, six semaines qui commencent à courir dès la première réclamation du prêteur. Entre privés, le prêteur ne peut réclamer des intérêts que s'ils ont été convenus.

En l'espèce, la preuve d'un délai de restitution, respectivement de la réclamation incombe à Mme C. Dans la mesure où elle ne pourra que difficilement l'apporter, elle serait bien inspirée d'adresser un pli recommandé à son débiteur dénonçant le prêt et lui impartissant un délai de six semaines pour le rembourser.

Signé de la main du débiteur et mentionnant le montant du prêt, ce document et la lettre de dénonciation représentent une reconnaissance de dette au sens de la Loi sur la poursuite. A défaut de paiement et si ce débiteur devait former opposition au commandement de payer que Mme C lui fait notifier, elle pourrait alors saisir directement le Juge pour que celui-ci prononce la mainlevée provisoire de cette opposition. La procédure de recouvrement en est facilitée, moins onéreuse et plus rapide qu'une procédure ordinaire.

Reste toute la problématique de la solvabilité de l'emprunteur. Il n'est guère agréable de se livrer à toute une procédure pour recevoir un acte de défaut de bien si le débiteur n'a pas de bien ou de salaire à saisir !

FÊTE DES PROMOTIONS

Vendredi 27 juin dès 18h à Vernier-Village

Cette année encore se déroulera la fête de fin d'année scolaire (Promotions) des classes enfantines de Vernier avec le cortège des enfants, suivi de la fête populaire à laquelle, comme de coutume, notre Association participera en animant un stand d'alimentation.

Les membres du Comité et les renforts bénévoles vous proposeront, pour vous restaurer, leur stand **de jambon à la broche et salade de pommes de terre!**

Ils seront heureux de vous accueillir et de vous permettre de trouver de quoi calmer une petite... ou grosse faim.



FÊTE DU 1^{ER} AOÛT 2014

La commémoration de notre Fête nationale se déroulera, selon le tournus, à Vernier-Village (Préau de l'école des Ranches)

Comme chaque année, les sociétés communales seront présentes à cette manifestation avec divers stands de restaurations, buvette, vente du bol souvenir, réalisé par Nadège Tagmann, céramiste régionale et distribution gratuite de la soupe.

Programme 1^{er} Août Ville de Vernier

18h30 Fanfare municipale de Vernier

18h55 **Farandole de Courtepin**

19h40 Démonstration de chiens de bergers

20h20 Après la sonnerie des cloches de toutes les églises, cérémonie officielle avec allocutions de M. Thierry Apothéloz, Maire, et de Mme Christina Meissner, Présidente du Conseil municipal.

Lever de drapeau - Lecture du Pacte de 1291, par l'Echo de Vernier

Allocution de Mme Patricia Läser, paysanne à Presinge

Hymne national interprété par l'Echo de Vernier et la Fanfare Municipale

20h50 Cors des Alpes

21h10 Farandole de Courtepin

21h30 Orchestre Quartet Melody

Cortège aux lampions pour les enfants dans la rue du Village

22h Feu d'artifice, feu de joie

22h30 Bal gratuit avec l'orchestre **«Trio Imagine»**



Les Autorités communales invitent la population à pavoiser fenêtres et balcons à l'occasion de la Fête nationale

L'insigne du 1^{er} août 2014

Prix unitaire: CHF 6.-

Un insigne précieux constitué d'une plaquette en laiton polie et gravée «1^{er} août 2014» dans les quatre langues nationales, d'un ruban avec la croix fédérale et d'une solide broche.

La Collecte de cette année est dédiée à la «cinquième Suisse»; Le Conseil de fondation a décidé de mettre à disposition de l'Organisation des suisses de l'étranger (OSE), pour la réalisation de projets bien définis, une part du produit de la collecte 2014.

L'AVENIR ACCORDÉONISTE DE CHÂTELAINES FÊTE SES 80 ANS

C'est le 26 décembre 1934 que la société est fondée à Châtelaines. Dès 1935, un jeune professeur reprend la direction de la Société, M. Fernand Lacroix. Cette même année, une autre société accordéoniste est fondée à Châtelaines: «le Progrès». En 1946, afin de mettre fin à plusieurs années de rivalité, les deux sociétés ont décidé de fusionner. On a choisi le nom de l'Avenir simplement parce qu'elle était la seule à posséder... un drapeau!

En 1968, l'Avenir adhère à l'ARMA (Association Romande des Musiciens Accordéonistes) et c'est en 1973 que M. Jean-Claude Demierre arrive au pupitre de direction. La Société participe à plusieurs concours tels que CRSA (Concours Romand des Sociétés d'Accordéon), Concours Mondial de l'Accordéon à Lucerne, Grand Prix International de l'Accordéon à Saint-Etienne. Durant cette période, une école de solfège et d'accordéon est mise en place et l'accordéon à basses barytons (classique) est introduit dans l'école dès 1979. **M. Daniel Cloux, actuel directeur**, a repris la baguette depuis 1996 et la société est présidée actuellement **par Mme Sylvie Bossi**, l'une des plus anciennes musiciennes actives de la Société.

Voilà donc 80 ans que l'Avenir accordéoniste existe pour le plus grand bonheur de ceux qui ont le plaisir d'écouter les qualités

musicales de ces musiciennes et musiciens et ce bel anniversaire devait, bien entendu, se fêter comme il se doit. Première étape, le samedi 17 mai participation à une émission spéciale du Kiosque à musique de la Radio Suisse Romande à la Salle d'Avanchet-Salève et, une semaine plus tard, le samedi 24 mai, dans la même salle des fêtes, la grande soirée annuelle «80 ans ... et tous ses boutons» qui a permis, dans la première partie, **aux groupes Mezzo et Forte, sous la direction de Daniel Cloux**, aux anciens et nouveaux supporters de se remémorer quelques succès de ces vingt dernières années d'activité de «A l'abordage» (de Daniel Cloux) à la musique du film «Le Parrain»; de «Rhapsody in blue» de Gerschwin à «Lord of the dance» (arr. de Sylvie Bossi) et un satané final avec l'endiablée «Salsa du démon».

Dans la deuxième partie de la soirée, l'Avenir accueillait **la Fanfare municipale de Vernier, sous la direction de Philippe Berthoud** qui offrira au public un «best of» de ses divers shows de son programme.

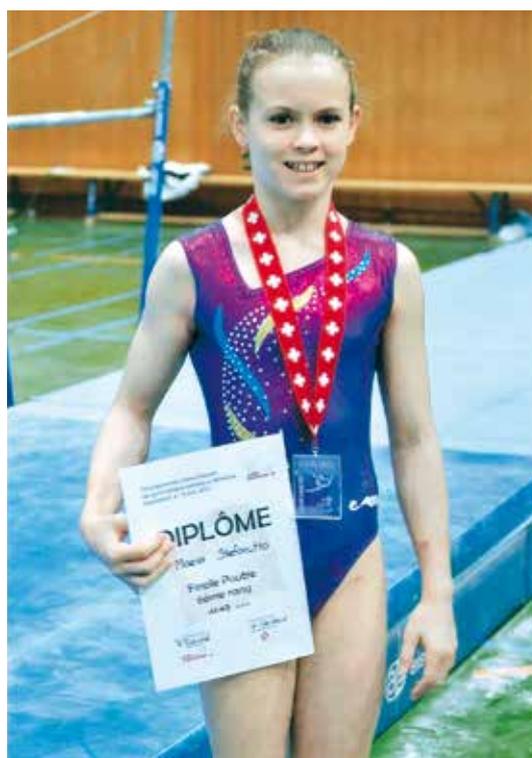
Excellente soirée, variée tant sur le plan musical que celui de la convivialité, qui mérite les félicitations et les remerciements du public présent avec - bien entendu - les meilleurs vœux pour les 80 ans de l'Avenir.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Championnat genevois

Plus de 300 gymnastes ont concouru, samedi 5 et dimanche 6 mai dernier, au Centre sportif du Bois-des-Frères, pour obtenir un titre au Championnat genevois de gymnastique artistique. Des gymnastes confirmés étaient présents tels Christopher Tomcik, du cadre national élargi, Tessa Lüthi, cadre national Junior élargi ainsi que **Maeva Stefanutto, âgée de 14 ans**, (en photo), cadre espoir suisse, domiciliée à Châtelaines. que nous vous avons brièvement présentée dans notre numéro de septembre 2013, alors qu'elle avait obtenu la médaille d'or au sol (sa discipline préférée) et le 4^e rang au concours général aux Championnats suisses.

Lors de cette compétition, malgré une blessure survenue fin janvier (fracture d'un métatarse) qui l'a empêchée de prendre part aux Championnats d'Europe juniors, Maeva Stefanutto a démontré une belle forme, grâce à sa volonté, son courage, sa ténacité et son entraînement intensif (21 à 24 heures par semaine) la jeune gymnaste de Châtelaines a été couronnée à l'issue du championnat genevois et continue à s'entraîner en vue du prochain Championnat suisse à Frauenfeld.



Boutique 2000 «du déjà porté» Le Lignon



Fermeture estivale

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à leurs fidèles clientes et clients des vacances d'été pleines de joie et de bonheur.

La boutique sera fermée du
lundi 30 juin au 22 août 2014

Au plaisir de vous revoir à partir du lundi 25 août 2014. Dès cette date nous réceptionnons des vêtements automne-hiver.

Téléphones

079 301 14 17
079 397 76 09

Chiens en zone agricole et en forêt

En zone agricole, afin de préserver les cultures, il est interdit de laisser les chiens pénétrer dans tous types de culture.

En forêt, du 1^{er} avril au 15 juillet, la tenue en laisse des chiens est obligatoire, le reste de l'année ces derniers doivent être gardés sous la stricte maîtrise de leur maître pour éviter toute divagation.

Voilà le soleil !

Tout le monde le dit : le soleil est excellent pour le moral, il donne bonne mine et apporte la précieuse vitamine D dont notre organisme a besoin. Il faut donc profiter des bienfaits du soleil le plus possible, mais à la condition de se méfier des rayons ultra-violet, responsables de disgracieux (et douloureux) coups de soleil, mais aussi des taches pigmentaires, de vieillissement précoce et pire encore. **Mettre sa peau sous haute protection.**

Projet démolition/ reconstruction «Laboratoire Plan»

Comme M. Bahram Bani Hachemi l'a mentionné dans son article dans l'Echo d'Aïre N°1 qui faisait suite à l'autorisation de construire délivrée par le DALE le 21 février 2014. En date du 24 mars dernier un recours a été déposé par 71 habitants au Tribunal administratif de Première instance par l'intermédiaire de Me. Michel Schmidt avocat du PIC-VERT. Cette association dont nous sommes membres a versé une somme de CHF 3'000.- pour participation aux frais de recours qui devraient s'élever à environ CHF 10'000.-

Les éléments du recours sont

- L'absence de PLQ ou de Plan Directeur de zone
- Activités ne devant générer que peu de nuisances
- Densification trop élevée par rapport à la zone industrielle (non-conforme au Plan Directeur communal mentionnant : activités industrielle et artisanales à faible densité, or celle-ci a été multiplié par 7, soit un ID de 2.6)
- Problème de gabarit par rapport aux limites de propriétés des villas voisines
- Dimensions du projet disproportionnées par rapport à la zone (avec ses 21 m. de haut et 92 m. de long il serait le bâtiment le plus haut de la presqu'île).
- Ombrages sur les villas situées en face du projet
- Répercussion des nuisances sonore sur les villas situées en face du projet
- Problème de circulation (sécurité) induit par le projet, notamment dans le chemin des Sellières
- (97 places de parc, estimation de 200 places de travail).

Suite colonne suivante

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon a tenu son assemblée générale statutaire le 8 mai dernier à la Buvette de l'école d'Aïre avec un nombre important de participants fort réjouissant.

Notamment Mme Christina Meissner, député et vice-présidente du Conseil municipal de Vernier, remplaçant le président Xavier Chillier, tandis que le Conseil administratif avait fait excuser son absence retenu par d'autres obligations.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée 2013, le Président présente le rapport d'activité pour l'an dernier, en remerciant vivement les membres du comité et les renforts pour leur engagement et le travail effectué durant les mois écoulés, notamment lors de la soirée choucroute de l'Escalade qui a connu une affluence supérieure aux prévisions et qui a dégusté, avec plaisir, la magnifique marmite en chocolat offerte par les commerçants du Lignon (Un grand merci!); la participation à la Fête des Promotions avec notre traditionnel, et apprécié, stand de jambons à la broche, ainsi que lors de notre présence lors de la commémoration de la Fête nationale au Lignon avec un stand d'abricots du Valais (une nouveauté très prisée par le public).

Remerciements également pour l'engagement, en collaboration avec l'Association Pic Vert (selon décision de l'assemblée 2013) lors de la récolte de signatures en faveur du référendum contre la sur-densification, dont chacun a connu le résultat positif de cette récolte, au contraire du vote final par les Genevois.

L'Association est également intervenue au sujet de l'état déplorable du Cycle d'orientation du Renard.

La trésorière, Mme Michèle Finger, donne lecture des comptes de l'exercice 2012 qui n'avaient pas pu être présentés, des pièces justificatives manquant et qui ont été remis à jour grâce à un travail sérieux et long de la trésorière (Un grand merci). Les recettes de cet exercice se montaient à CHF 31'470.15 et les dépenses à CHF 41'925.95, la perte de l'exercice étant de CHF 10'455.30. Pour l'année 2013, la situation s'est quelque peu redressée avec un total des revenus de CHF 42'353.75 et les charges à CHF 42'023.70, soit un solde positif de CHF 330.05, grâce à la bonne gestion de notre trésorière et le soutien de nos membres. Une part importante de nos charges provient du coût de l'édition de notre bulletin l'Echo d'Aïre, pourtant indispensable pour notre contact avec les habitants. Les annonces publicitaires étant relativement difficiles à trouver.

Les vérificateurs des comptes (Mme Monnier et M. Tassoti) ont présenté les rapports pour 2012 et 2013 qui donnent décharge à la trésorière, avec remerciements pour son excellent travail, et au comité.

Aucune remarque ou question au sujet des différents rapports qui sont acceptés à une très large majorité.

Le comité sortant - Mme Finger et MM. Ballager, Borgis, Gaumann, Magnin, Rey-Mermier, Rochat et Vetterli acceptant de rester à leur poste ils sont reconduits par acclamations.

Le président, M. Rafaël Gemes accepte, lui aussi, de conserver son mandat et est donc reconduit, également par acclamations, à la tête de l'Association.

Même décision pour la nomination des vérificateurs des comptes, Mme Monnier et M. Tassoti, ainsi que Mme Delfosse en qualité de suppléante.

Cotisation 2015

Le comité propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation, la trésorière ayant constaté que certaines personnes ont déjà de la peine à payer les CHF 30.-, par contre d'autres versent plus que le minimum (ndlr: une excellente initiative).

Un participant a proposé toutefois de porter le montant à CHF 40.-. Après discussion, sa proposition recueillie au vote une voix, toute le reste de l'assemblée étant favorable au montant actuel.

Activités 2014

Dans le programme d'activités pour 2014, il est prévu :

20 juin Fête de la Platal et des écoles du Lignon, avec un stand de raclettes.

27 juin Fête des Promotions avec notre stand de jambons à la broche et salade de pommes de pommes de terre.

6 décembre La Traditionnelle soirée choucroute de l'Escalade.

Projet IEPA-La Bourdonette

M. Gaumann remercie tous ceux qui ont donné de leur temps pour la récolte des signatures pour le référendum contre la sur-densification et relève que lors de la votation le oui a récolté 50,2 % à Aïre-Le Lignon.

Mme Meissner, 1^{ère} vice-présidente du Conseil municipale, transmet les salutations des Autorités municipales et apporte, en sa qualité de députée également, quelques précisions et explications. Le Canton de Genève a quelques problèmes, ses habitants augmentent constamment et il faut trouver la place pour les loger avec l'obligation de garder la zone agricole ce qui amène alors une densification des zones villas.

Le projet de déclassement de la parcelle de la Bourdonnette devrait passer au Grand Conseil en mai. Le plan directeur communal prévoit une densité de 0,6.

M. Magnin a remercié MM Gemes et Gaumann pour leur engagement et rappelé qu'il faut être attentif pour l'avenir.

Laboratoire Plan.

M. Bahram Bani Hachemi apporte également quelques précisions sur ce projet qui prévoit une densification de 7,2 avec un bâtiment énorme (21 m. de haut et 100 m de long). Suite à l'autorisation délivrée en négligeant certaines anomalies, les opposants (70 personnes) ont déposé un recours au Tribunal administratif. Les frais d'avocat sont estimés à CHF 10'000.- environ. L'Association Pic Vert et les Intérêts d'Aire apporteront leur soutien financier à cette action de recours.

Il faut absolument essayer de trouver quelque chose d'harmonieux pour cette région et éviter

que dans cette zone villas tout soit bétonné. Mme Meissner intervient pour appuyer qu'il faut se battre pour retarder ce projet et indique qu'elle a déposé un projet de loi pour que les habitants, lors de projets importants, soient consultés. Le Cycle d'orientation du Renard va vraisemblablement partir, ce qui laissera un vide, il faudrait être les premiers pour trouver une solution pour le remplir.

M. Christian Gottschall, président de l'Association Assprop/Pic Vert, présente son Association qui a pour but de représenter et défendre les intérêts des propriétaires immobiliers individuels (villas ou PPE) et qui propose également des prestations spécifiques à des tarifs préférentiels (assurances, juridiques, financières, fiscales, sécurité, etc.) Il rappelle également que la réalité d'aujourd'hui n'est pas forcément celle de demain et que plus cette Association compte de membres, plus elle sera écoutée.

Après la partie administrative de l'assemblée, Mme Marinella De Nardin, directrice du Service des prestations complémentaires, dans un bref et précis exposé répond à «tout ce que vous avons toujours voulu savoir sur les prestations complémentaires qui assurent un minimum vital aux rentiers AVS/AI et aux familles à bas revenus avec enfant(s) à charge».

La réunion s'est terminée en toute convivialité avec le verre de l'amitié offert par l'Association.

- Abattage d'arbres situés en zone de verdure
- Le Plan Directeur communal mentionne qu'il s'agit d'un site pollué or la demande d'autorisation de construire mentionne le contraire
- Desserte en transport en commun inadaptée

Nous attendons maintenant que le Tribunal Administratif traite ce dossier tout en sachant que la partie adverse, HIAG Immobilier, a les reins assez solides pour poursuivre la procédure judiciaire. Nous aurons donc besoin du soutien de tous afin que ce projet «pharaonique» ne puisse voir le jour.

Alain Gaumann
Membre du comité

COMMENT NOUS RENFORCER POUR DÉFENDRE LA ZONE VILLAS ?

Lors de notre dernière assemblée générale, Monsieur Christian Gotschall, président de l'association ASSPROP/PIC-VERT, a lancé un appel afin de renforcer l'association par la venue de nouveaux membres. **Le PIC-VERT est une association apolitique qui a pour but de représenter et défendre les intérêts des propriétaires immobiliers individuels.** Aujourd'hui l'association est composée de 3'000 membres et son objectif est de parvenir à 5'000 membres. Sachant qu'il y a à Genève près de 25'000 propriétaires individuels, cet objectif est loin d'être irréaliste.

La cotisation pour les membres est de CHF 100.-/an, ce qui est relativement modeste compte tenu des avantages qu'une adhésion peut procurer. En dehors des 4 parutions du journal contenant des articles très intéressants concernant les villas rédigés par des professionnels, les membres bénéficient des conseils donnés par 6 commissions, soit :

- Permanence juridique (droit à la propriété, aménagement du territoire, conflit voisinage, etc.)
- Permanence architecte/environnement/énergie (conseils)

- Permanence financement (conseils financement hypothécaire, prévoyance liée au bien immobilier...)
- Permanence fiscale (fiscalité de la propriété, valeur locative...)
- Permanence sécurité (conseils personnalisés en matière de sécurité, rabais sur système d'alarme...)
- Permanence assurances (offres d'assurances attractives)

Inscription

Pic-Vert Assprop Genève

Case postale 1201 - 1211 Genève 26

info@assprop.ch | www.geneve.assprop.ch

Les Intérêt d'Aire-Le Lignon (AIALI) sont membre du PIC-VERT depuis plus de deux ans et cette association nous soutient juridiquement et financièrement notamment pour faire face aux projets immobiliers qui sont en cours sur la presqu'île d'Aire. L'union faisant la force nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre le PIC-VERT afin de maintenir la qualité de vie dans notre quartier.

Alain Gaumann
Membre du comité AIALI
Membre du comité PIC-VERT

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

« Au Tour et Alentour...
Le Retour »

Jusqu'au 24 juin

François Delay, Enzo Bellemo
Paolo Rigo, Paul Baldacci, Blaise
Vuillaume Jean-Calude Christína
Tournage sur bois

Quartier Libre SIG
Pont de la Machine 1

Jusqu'au 28 septembre

Exposition Eurêka!

Quartier Libre SIG présente
l'exposition inédite Eurêka!
conçue en partenariat avec Zep,
Stan&Vince, auteurs de la bande
dessinée Les Chronokids.- Les
grandes inventions de l'Histoire,
l'exposition Eurêka! met en
scène sept grandes inventions
qui ont eu un impact considé-
rable sur notre société, à savoir:
**l'imprimerie, le piano, la pile,
le téléphone, l'ampoule, le
cinéma et l'ordinateur.**

Lundi-vendredi 9h-17h
Samedi-dimanche 10h-17h
Ouverture le week-end seule-
ment durant les expositions
Entrée libre

Salle des fêtes du Lignon

Vendredi 20 juin dès 18h

Lignon en fête et fête
de l'école primaire

Au programme

18h Spectacle exceptionnel de
Brice KAPEL

19h Spectacle musical de l'école
primaire du Lignon

21h disco pour les enfants

Buvette et différents stands de
nourriture dont le

Stand raclettes des intérêts d'Aire

DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE «LA BOUDONNETTE»

C'est avec une très grande déception que l'asso-
ciation des Intérêts d'Aire-Le Lignon a pris acte de
la décision de déclassement par le Grand Conseil
de la parcelle de la Bourdonnette publiée dans la
FAO du 23 mai, modifiant les limites de zones (créa-
tion d'une zone de développement 4A) au chemin
de la Bourdonnette. Une fois encore l'Etat montre
le mépris qu'il a par rapport à la concertation de
ses citoyens et notamment ceux de la presqu'île
d'Aire qui ont récoltés plus de 250 signatures pour
s'opposer à ce déclassement.

L'unique alternative pour contrer cette décision
serait de lancer un référendum au niveau cantonal
et récolter 7000 signatures valables, c'est-à-dire au
moins 8000 signatures jusqu'au 2 juillet date butoir
du délai référendaire. Compte tenu de nos faibles
moyens et même avec le soutien du Pic-Vert, nous
voyons assez mal de nous engager dans cette voie
sachant que le projet de loi de déclassement a été
voté par une très forte majorité au Grand Conseil
(52 Oui, 14 Non et 15 Abs.).

Par conséquent il faudra être très attentif lors de
l'établissement du PLQ et veiller à ce que celui-
ci corresponde, notamment en termes de densi-
fication, au projet qui nous a été présenté par la
commune et la FLPAL. En effet le risque, après la
votation du 9 février concernant l'augmentation de
la densification en zone de développement, soit que
l'Etat, fort de son assise populaire et propriétaire de
la parcelle, décide d'augmenter le taux de densifica-
tion. Pour rappel, en zone 4A, l'Indice de densité (ID)
minimal est de 1.0 et qu'il n'y a PAS d'ID maximal!

Les habitants et notre association qui les représente
mettront tout en œuvre pour que le projet proposé
par la FLPAL d'immeubles avec encadrement pour
personnes âgées (IEPA) mis en place avec l'accord
de la commune ne soit pas modifié et que la densi-
fication ne soit pas supérieure un IUS de 0.6. A cet
effet, nous devrions avoir l'appui de la commune
puisque le Conseil municipal a déclaré «d'exiger de
la part du Conseil administratif qu'il veille à ce que
tout projet de la Bourdonnette respecte strictement le
Plan Directeur communal voté en 2007 et la conven-
tion passée entre la FLPAL et le Conseil Administratif
le 1^{er} juillet 2011 pour ce qui concerne l'IUS de 0.6
prévu pour la première étape des densifications des
parcelles d'une surface de 19'077 m². Dans le cas où
le PLQ et son règlement prévoieraient par étapes une
densification allant au-delà d'un IUS de 0.8, d'exiger
de la part du Conseil administratif qu'il utilise tous
les moyens légaux en sa possession pour pouvoir s'y
opposer conformément à la convention du 1^{er} juillet
2011 passée entre la FLPAL et la Ville de Vernier et
ainsi qu'à l'engagement que le Conseiller d'Etat a pris
dans sa lettre du 19 mars 2013».

Par conséquent si ces accords et décisions pris par
la commune ne sont pas respectés, il se passera
des années avant que la FLPAL puisse construire
des logements, car nous ferons une opposition
massive au PLQ avec l'appui du PIC-VERT, compte
tenu des accords pris par la commune et avec la
volonté de ses habitants.

Alain Gaumann
Membre du comité

LA RÉDACTION VOUS SOUHAITE À NOUVEAU

D'EXCELLENTE VACANCES!



GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

NAILS | CORNER

Ongles gel
Vernis semi-permanent
Beauté des mains | Beauté des pieds
Revendeur agréé produits O.P.I

Centre commercial du Lignon | T 022 796 80 30
info@nailscorner.ch | retrouvez-nous sur

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS
DU 27 JUIN AU 26 JUILLET 2014

SALDES



Ventes

FLASH

« ROUE DE LA CHANCE »

Des centaines de cadeaux...

& ... et de bons d'achat à gagner!



MIGROS et + de 50 commerces
P Parking gratuit 90 minutes - 430 places



PLANETE
Charmilles
centre commercial
www.planete-charmilles.ch